

LE MOT DU MAIRE



Voici quelques informations concernant particulièrement les travaux à l'écluse. Le lundi 24 août, le conseil municipal a accordé le contrat de réalisation de ces travaux à l'entreprise Ponts Experts inc. de Rimouski qui a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 646 923 \$ plus taxes. Cinq entreprises avaient déposé une soumission.

Le début des travaux est fixé au 14 septembre pour se terminer le 28 octobre. Il est donc à prévoir que nous commencerons à baisser le lac au lendemain de la Fête du Travail. L'autorisation du Ministère de l'Environnement est reçue ; il ne manque que celle du Ministère de la Faune, ce qui ne devrait pas tarder.

Il est donc important de prévoir le moment où vous devrez sortir votre embarcation de l'eau, car même si le lac est bas actuellement, il baissera encore plus à partir du 8 septembre.

Comme prévu, la reconstruction de ponceaux sur le chemin Taché Ouest est réalisée ; il ne restera que le pavage qui est prévu en septembre, mais pour lequel nous n'avons pas encore reçu confirmation de la date. Il est donc possible que nous roulions sur le gravier au-dessus de ces ponceaux en attendant le nouveau pavage.

Bonne fin d'été et à bientôt. Surtout, n'oublions pas de continuer les mesures de protection contre la COVID-19. Si ça va assez bien dans la région, c'est dû au fait que tout un chacun respecte les recommandations de la santé publique.

Portez-vous bien,

Gilles Bouteau



TRAVAUX CHEMIN TACHÉ OUEST

Le chemin Taché Ouest à Saint-Hubert sera ouvert à la circulation à compter de ce vendredi 28 août 13 h. Il sera par contre fermé à nouveau pour permettre le pavage dans les prochaines semaines.

Nous vous aviserons sur notre page FACEBOOK dès que les dates seront connues.

À LA UNE

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

À compter du 14 septembre 2020 les séances du conseil municipal seront ouvertes au public. Il y aura un nombre maximum de 16 citoyens admis à l'intérieur de la salle (23 personnes maximum incluant les membres du conseil municipal) dans le respect des règles de distanciation sociales. Nous vous demandons de circuler uniquement par la porte avant donnant accès à la bibliothèque municipale. Premier arrivé, porte ouvertes à compter de 19 h 30. Nous serons heureux de vous revoir.

LOCATION DES SALLES COMMUNAUTAIRES ET AUTRES LOCAUX

À compter du 1^{er} septembre 2020 les salles communautaires et autres locaux de la municipalité seront de nouveau disponibles pour des activités telles que des cours (yoga, Qi-Gong, ...), formations, conférences et rencontres de travail (conseil d'administration, etc...).

Les salles ne seront cependant pas réouvertes pour des repas, rencontres familiales, spectacles, fêtes et activités (5 à 7), etc...

Les locataires devront signer un formulaire d'engagement au respect des mesures sanitaires et de la capacité maximum autorisée pour la salle louée. Ils devront également fournir le gel désinfectant pour les mains et autres produits nécessaires pour la tenue de leurs activités.

Cette résolution sera en vigueur jusqu'à la fin des mesures sanitaires exigées dans le cadre de la Covid-19.

Nombre maximal de personnes autorisées :

Salle l'Horizon

- 40 personnes pour activité assise conférence/cours
- 20 personnes pour activité physique avec mouvements
- 5 personnes sont admises sur la scène

Salle aux 4-Vents

- 20 personnes pour activité assise conférence/cours
- 10 personnes pour activité physique avec mouvements



Affaires publiques



Période d'inscription pour bénéficier du transport scolaire dans les zones dangereuses pour 2020-2021

Date limite le vendredi 11 septembre 2020

Formulaire à remplir en personne au bureau municipal pour inscrire votre enfant ou vos enfants pour ce service.

Informations

Téléphone : (418) 497-3394 poste 200

Activités à venir



LE CHIARD...

Le comité d'embellissement organise un souper "chiard" à apporter !!

Le tout se déroulera au Parc central le 11 septembre de 17 h 30 à 19 h.

Au menu : Chiard, saucisses, salade de choux et desserts au prix de 12 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants.

Il y aura possibilité de manger sur place si la température le permet donc pour les intéressés prévoyez apporter vos breuvages, chaises et ustensiles. Ce sera une façon de se rencontrer tout en respectant les mesures nécessaires pour la COVID-19. Tout les profits serviront à améliorer notre beau Saint-Hubert !



Coop de solidarité
Santé SAINT-HUBERT

COURS DE QI-GONG ET YOGA

Les cours reprennent en septembre pour vous faire bouger et vous permettre de socialiser.

- Qi-Gong du 14 septembre au 30 novembre 2020 de 19 h à 20 h 30
90 \$ membres et 120 \$ non membres tx incluses
- Yoga début semaine du 21 septembre de 19 h à 20 h 15
70 \$ membres et 90 \$ non membres tx incluses

Ces deux cours seront donnés à la Salle l'Horizon de Saint-Hubert avec un maximum de 15 participants.

Inscriptions au (418) 497-3903 poste 2 du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30

Environnement



La collecte des encombrants

Date de la 2^e collecte :

le mardi 8 septembre 2020

Date limite pour s'inscrire : 3 septembre à 11 h

*****Inscription obligatoire**

Téléphone : (418) 497-3394 poste 200

- Pour se prévaloir du service, les contribuables devront s'inscrire obligatoirement en téléphonant au bureau municipal et préciser le type de matières à collecter et les coordonnées précises de l'emplacement.
- La date limite pour s'inscrire est le 3 septembre à 11 h pour la 3^e collecte qui aura lieu le mardi 8 septembre 2020.
- Cette collecte est offerte seulement pour les immeubles résidentiels avec un maximum de 4,5 m³ par adresse civique (équivalent à une remorque de 4' x 8' avec 5' de matériel à l'intérieur).
- Les matériaux suivants sont interdits à la collecte : les résidus verts, les matériaux de construction en vrac, les objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes, les bouteilles de propane et les sacs ou bacs de déchets.
- La collecte sera faite seulement aux endroits qui seront inscrits. Les matériaux devront être mis au bord du chemin la veille au soir. **Aucune collecte ne sera faite sur la propriété des citoyens.**

URBANISME



Julie Lemieux

Inspecteur en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Téléphone : 418 497-3394, poste 204
jlemieux@mrcrdl.quebec

HORAIRE

- Mardi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h